

Épreuves orales de FRANÇAIS, Filières MP et PC

Rapport de Mmes Catherine BRUN, Isabelle GUILLAUME, MM. François CHATELAIN, Jean DELABROY et Marc HERSANT, examinateurs.

La répartition des notes est la suivante :

$0 \leq N < 4$	0	0,0 %
$4 \leq N < 8$	41	12,5 %
$8 \leq N < 12$	103	31,4 %
$12 \leq N < 16$	123	37,5 %
$16 \leq N \leq 20$	61	18,6 %
Total	328	100 %
Note moyenne : 11,69		
Écart-type : 3,21		

$0 \leq N < 4$	0	0,0 %
$4 \leq N < 8$	49	11,0 %
$8 \leq N < 12$	167	37,5 %
$12 \leq N < 16$	176	39,6 %
$16 \leq N \leq 20$	53	11,9 %
Total	445	100 %
Note moyenne : 11,23		
Écart-type : 3,06		

MP + PC

$0 \leq N < 4$	0	0,0 %
$4 \leq N < 8$	90	11,6 %
$8 \leq N < 12$	270	34,9 %
$12 \leq N < 16$	299	38,7 %
$16 \leq N \leq 20$	114	14,7 %
Total	773	100 %

Commençons par un rappel de ce qu'est l'épreuve orale de français. Comme le précise le livret d'information à l'intention des candidats admissibles, l'épreuve consiste à « résumer et à commenter un texte sans relation avec le programme de l'épreuve écrite ». Les textes proposés aux candidats sont d'une longueur moyenne d'une page (des variations peuvent intervenir selon la forme ou la difficulté du texte). Ils portent sur des domaines de réflexion variés : l'histoire, l'histoire des idées, l'esthétique, la société, la culture, l'éducation, la littérature, la lecture... L'épreuve est un exercice en trois temps : résumé, commentaire, entretien. En trente minutes de préparation, le candidat écrit un court résumé, puis il construit son commentaire sous la forme d'une petite dissertation qui prend appui sur un point important du texte. Le troisième temps, un entretien avec l'examinateur, permet de prolonger et d'approfondir le commentaire.

Le résumé

On note, cette année, une nette augmentation de « résumés » qui ne répondent aux règles du genre et qui ne sont que de trop longues paraphrases du texte. Rappelons, donc,

que le résumé ne peut dépasser le temps requis par la lecture du texte. L'exercice consiste à synthétiser les idées principales du texte et à les articuler logiquement en deux minutes environ. Quelques principes doivent être respectés. Tout d'abord, il faut impérativement se mettre à la place de l'auteur et adopter le système énonciatif du texte. Des formules comme « l'auteur explique que... », « selon l'auteur,... », « dans le premier paragraphe,... », « dans le texte,... » n'ont pas leur place dans un résumé. En revanche, si des marques du locuteur ou de l'allocutaire, de la première ou de la deuxième personne, apparaissent dans le texte, il faut les conserver. Le résumé nécessite aussi une appropriation de l'argumentation et une formulation personnelle. Les montages de citations, les gloses phrase après phrase, ne correspondent pas à l'enjeu de l'exercice. Le résumé doit faire apparaître la cohérence et la logique de l'argumentation du texte. Dans cette perspective, la composition originelle en paragraphes peut être remaniée et les relations logiques, qui accompagnent la progression de la pensée, doivent être mises en évidence. Quant aux exemples, ils ne seront conservés que s'ils fournissent un appui essentiel à la réflexion. Enfin, le résumé reflète la tonalité du texte, surtout si celui-ci est doté d'une dimension ironique ou polémique.

Le commentaire

Le commentaire est une petite dissertation d'une douzaine de minutes. Il prend appui sur l'idée centrale du texte, ou sur la conclusion de celui-ci, ou, éventuellement, sur l'une de ses réflexions importantes. Cette marge de liberté ne doit pas conduire à relier au texte, de manière arbitraire, un développement tout fait ou un cours. À cet égard, on remarque que les textes sur l'art suscitent, presque systématiquement, des dissertations toutes faites, sans rapport authentique avec la pensée développée par l'auteur.

La construction du commentaire est assez libre mais il convient d'éviter les organisations trop évidemment rigides et artificielles : compositions sommairement antithétiques qui exposent successivement deux propos totalement contradictoires, plans en trois parties qui greffent une synthèse incapable de remplir sa fonction sur les deux parties antithétiques. L'organisation progressive, qui va du plus simple au plus complexe, du plus évident au plus subtil, est un principe efficace pour structurer une partie ou un développement.

La valeur du commentaire est à la mesure de la solidité de l'argumentation et des exemples qui la nourrissent. Arrêtons-nous sur la question des exemples qui, loin de remplir une fonction décorative, révèlent une culture générale, c'est-à-dire d'un ensemble organisé de repères, de savoirs et de références, qui permet d'appréhender le monde contemporain. Cette année, trop de commentaires se sont inscrits dans l'une des catégories suivantes :

- les commentaires sans aucun exemple, dont l'abstraction confine au pur arbitraire,
- les commentaires qui s'appuient exclusivement sur des témoignages intimes et sur des avis subjectifs,
- les commentaires illustrés de quelques stéréotypes (la démocratie athénienne, l'humanisme, *Germinal*, *Guernica*) qui semblent autant de fétiches culturels dépourvus de réalité et de sens,
- les commentaires illustrés de lambeaux de souvenirs de cours ou de manuels scolaires,

sans lien à un contexte ni à un ensemble plus global.

Rappelons qu'un exemple peut être présenté, analysé, commenté et qu'il peut servir à faire progresser la réflexion.

L'entretien

Dernière étape de l'épreuve orale, l'entretien est un dialogue conduit par l'examineur pendant une quinzaine de minutes. Selon les cas, sa fonction est de tester la capacité du candidat à soutenir une discussion, de vérifier la compréhension de tel ou tel moment du texte, de faire progresser la réflexion amorcée dans le commentaire, de réfléchir sur les exemples qui ont étayé celui-ci, de réparer une erreur ou de combler une omission.

Les réponses aux questions ont révélé trop de lacunes. Le jury attend des candidats la culture d'un bon bachelier. Trop de candidats semblent avoir tout oublié des cours de français et de philosophie qu'ils ont suivis au lycée. Dans le domaine de la philosophie, il est regrettable que des notions comme celles de « transcendance » ou de « métaphysique » soient rarement comprises et que les auteurs cités ne semblent pas avoir été lus. À cet égard, Alexis de Tocqueville est particulièrement malmené et les mêmes erreurs sont inlassablement répétées par les candidats au sujet du contenu de *La démocratie en Amérique*. De même, bien des œuvres citées, qui ont dû être étudiées ou évoquées en cours de français et qui auraient pu être lues ou parcourues, semblent ne pas avoir d'autre existence que celle de leur titre. Cette année, *Germinal* a supplanté *Guernica* dans le rôle de l'exemple universel. Ce succès pourrait attester la richesse sémantique des deux œuvres. Il montre, en fait, que celles-ci servent d'autant plus volontiers à illustrer des argumentations très variées qu'elles sont généralement inconnues de ceux qui les citent. Les examinateurs connaissent les contraintes qui sont celles de la préparation au concours de l'École Polytechnique et ils savent que les années en classes préparatoires ne sont peut-être pas les plus favorables aux lectures personnelles. Ils regrettent, cependant, que trop peu de candidats aient su profiter des classes de lycée pour se constituer quelques repères solides dans le domaine des sciences humaines.

Les textes concernant l'histoire politique, en particulier, ont révélé une difficulté à mettre le savoir scolaire au service d'une réflexion personnelle et ouverte sur le monde contemporain. Dans ce domaine, le jury attendait que les candidats puissent mobiliser, non pas des connaissances précises, ou techniques, mais les repères fondamentaux d'un jeune citoyen français, en matière d'institutions politiques et de fonctionnement de l'espace démocratique. Dans cette perspective, il déplore d'avoir dû entendre que le gouvernement français vote les lois, que le Sénat vote les lois proposées par l'Assemblée nationale, que les dernières élections présidentielles ont eu lieu en 2008, que le président de la République française est élu à la proportionnelle, que les députés de l'opposition bloquent l'application des lois en les discutant dans l'hémicycle.

Terminons ce rapport en saluant les réussites des candidats qui ont su, cette année encore, synthétiser efficacement le texte proposé et mobiliser leur culture pour nourrir une réflexion structurée et argumentée.